

12. Numéros utiles

Coordonnées de l'Escale

Siège.....03.88.31.45.00

Fax.....03.88.31.15.46

Mail.....escale@csc-robertsau.com

Site internet.....www.csc-escale.net

Numéros d'urgence

SAMU.....15

Pompiers.....18

Gendarmerie.....17

SOS Mains.....03.88.14.42.42

SOS enfance maltraitée.....119

SOS Médecin.....03.88.75.75.75

Hôpital le plus proche.....03.88.45.81.81

Centre anti poison.....03.88.37.37.37

Direction départementale

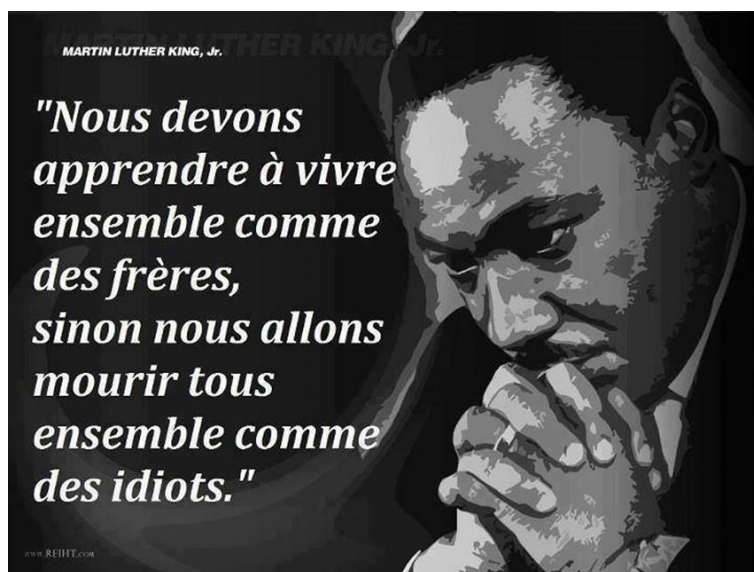
De la Jeunesse et des Sports.....03.88.76.76.16



Projet pédagogique
Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Année 2016-2017

Thème de l'année : « vivre ensemble »



Sommaire :

1. Les Objectifs de l'Association
2. Les objectifs de l'ALSH
3. Fonctionnement général
4. Une journée type à l'ALSH
5. Les moyens (humains et matériels)
6. Programme d'activité
7. Les repas
8. Les activités
9. Evaluation

Rappel lexique

- ALSH : **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (4 -11 ans)**
- Dauphins : **Groupes des 4-6 ans**
- Pirates : **enfants de 6 ans à 11 ans**

- Tapis bleu : **Rassemblement pour un moment animé tous ensemble (chant, danse, jeux...).**
- Temps calme : **temps de repos de la journée avec livres et jeux de société pour les pirates, contes ou chansons douces pour les moins de 6 ans et sieste pour ceux qui le désirent.**

11. Inscriptions

Hors vacances scolaires

Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée. Les inscriptions se font exclusivement par rendez-vous. Ce rendez-vous est à prendre obligatoirement par téléphone.

Les dates sont régulièrement communiquées et affichées à l'accueil et dans le bâtiment. Aux parents d'être attentif et de se renseigner régulièrement.

En cas d'annulation, nous prévenir 7 jours avant. L'annulation ne peut être valable uniquement pour raison médical et sur présentation d'un certificat médical avant la fin du mois en cours pour le remboursement.

10. Formation des animateurs

Les accueils de loisirs sont soumis à une réglementation définie par Jeunesse et Sport. Une équipe d'animateurs doit être composée :

- D'au moins 50% d'animateurs titulaires du BAFA ou d'un diplôme équivalent ;
- De 30% au plus de stagiaires BAFA ou diplôme équivalent ;
- De 20% au plus de personnes non qualifiées.

L'équipe 2016-2017 de l'ALSH est composée de 9 animateurs, tous titulaires au minimum du BAFA, d'un directeur BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur), ainsi que d'un coordinateur DEJEPS (Diplôme d'Etat de Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

Outre l'aspect réglementaire des normes d'encadrement régie par Jeunesse et Sport la formation permet aux animateurs de se former en vue :

- D'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique ;
- Construire une relation éducative de qualité avec les enfants dont nous avons la responsabilité ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Apprendre les techniques de l'animation.

Toute association a un projet éducatif qui fixe les objectifs à atteindre par tous les secteurs de la structure.

L'Escale a pour objectifs :

- *Favoriser la participation des habitants et des partenaires ;*
- *Développer le lien social ;*
- *Développer le maillage territorial ;*
- *Créer une dynamique culturelle.*

Cette année, l'Escale tournera sur le thème du « vivre ensemble » avec tous les enjeux actuels.

***Ainsi, la finalité de notre projet éducatif est de permettre
À l'enfant de grandir de manière solidaire avec les autres
Dans une société la plus démocratique possible.***

1. Les Objectifs de l'Association

2. Les Objectifs de l'ALSH

- **Le respect, des autres, de soi, de l'environnement** – le « vivre ensemble » : nous souhaitons développer la notion « d'entre-aide » et de « respect » en défendant les valeurs de partage, d'acceptation de l'autre et de ses différences, qu'elles soient sociales, physiques ou culturelles. Personne n'est supérieur à l'autre, nous sommes tous égaux. Nous encourageons également les enfants à réfléchir sur la protection de l'environnement, de penser à la vie future si les habitudes de vie et de consommation ne changent pas. Tout cela en découvrant de nouvelles choses, et en se découvrant soi-même. Cela permettra de développer l'imaginaire chez l'enfant.
- **L'imaginaire et la créativité** : ce travail a pour but de mettre en valeur le travail des enfants, de leur montrer qu'ils sont capables de produire des choses originales (sculpture, tableau, dessin, etc..). Les réalisations des enfants seront valorisées le plus possible (exposition).
- **L'autonomie** : L'enfant ne sera pas assisté dans son travail quotidien, ainsi, son travail sera d'autant plus mis à valeur. Il pourra être amené à manger seul avec ses camarades (retour sur la notion de respect et de vivre ensemble « à table ») et sans l'assistance d'un adulte de façon plus ou moins progressive. Du côté de l'hygiène, la notion d'autonomie sera primordiale : se laver les mains est un élément de base qu'il ne faudra pas négliger.

Dans l'esprit de ces quelques objectifs, nous essayons d'amener l'enfant à être l'acteur principal de ses loisirs et non un consommateur passif et souvent blasé

Critères d'évaluation :

Evaluation quantitative :

- Assiduité : fréquentation des enfants,
- Participation et implication des enfants dans les activités,
- Nombres d'enfants différents concernés,
- Nombre de parents présents lors des Commissions Enfance, petits déjeuner ou apéro.

Evaluation qualitative :

- Intérêt pour les activités proposées,
- Connaissances transmises (découverte d'activités ou de technique nouvelles),
- Attitudes et comportement sociable (développement de rapports d'amitié et de confiance entre les enfants),
- Niveau d'implication et de motivation dans la vie de l'accueil de Loisirs de la part des enfants, des parents et de l'équipe d'animation du Centre Social et Culturel.

L'évaluation permet à chacun de se situer dans son action éducative et de mettre en place les corrections nécessaires. Elle permet également de rester proche des objectifs de départ ; elle donne à l'équipe d'animation le recul nécessaire qui lui permet de parfaire son action et de dégager des axes de travail prospectifs ; elle permet de vérifier que les activités proposées répondent aux attentes des enfants ; enfin, elle donne aux différents membres organisateurs, les références pour mesurer l'action menée auprès des enfants.

8. Evaluation

L'évaluation de ce qui a été fait ou vécu est essentielle. Elle permet de prendre le recul nécessaire pour rectifier les erreurs de parcours et éviter de tomber éventuellement dans une forme de routine.

L'évaluation avec qui et par qui ? Quand ? Comment ?

Avec et par qui ?

- les enfants,
- les parents,
- les animateurs,
- l'organisateur.

Quand ?

- durant les temps informels du centre de loisirs avec les enfants,
- au moment de l'accueil des enfants avec leurs parents,
- avec les différents responsables du Centre Social et Culturel,
- lors de soirées – rencontres ou soirées festives (exemples : spectacle des enfants, repas en fin d'année scolaire avec enfants et parents de l'activité « accueil après la classe »),
- Au sein des Commissions Enfances.

Comment ?

- en étant à l'écoute permanente des enfants et en organisant des petites réunions où chacun peut s'exprimer ;
- en favorisant une relation conviviale avec les parents ;
- en créant un climat de confiance au sein de l'équipe d'animation, répondre aux questionnements des animateurs, être à l'écoute de leurs besoins professionnels ;
- en comptabilisant le nombre d'inscrits et en le comparant aux chiffres des sessions précédentes ;
- au regard des objectifs et mises en œuvre du projet pédagogique.

¹ La salle caravelle, la salle Optimist, la salle Goélette, la salle Ludothèque et la salle Nautilus.

3. Les modalités générales de fonctionnement

L'Accueil de Loisirs s'adresse aux enfants âgés de 4 à 12 ans. Les enfants sont répartis en trois groupes :

- De 4 à 6 ans les enfants sont dans le groupe des « dauphins » ;
- De 6 à 12 ans les enfants sont dans le groupe des « pirates » ;

A l'intérieur de ces groupes les enfants choisissent leurs activités proposées par l'équipe d'animation.

Fonctionnement du 07 septembre 2016 au 05 juillet 2016, dans l'équipement du Centre Social et Culturel de la Robertsau l'Escale, au 78, Rue du Docteur François à Strasbourg.

Nous avons à notre disposition 5 salles d'activités¹, une cuisine, un espace environnement, deux salles d'arts plastiques, une cour agrémentée d'une structure de jeux, d'un terrain de football et d'espaces verts. Le centre est également doté d'un jardin potager créé et entretenu par les enfants.

Une grande salle sert de réfectoire pour le repas de midi et l'autre grande salle d'espace d'accueil pour les « pirates ». Une des salles située à l'étage permet l'accueil des « dauphins ».

Les vacances scolaires

Nous avons à notre disposition tout le bâtiment composé des salles d'activités énumérées plus haut. C'est également dans ces deux dernières salles que se fait la présentation des activités de la journée. Nous bénéficions également de tous les éléments extérieurs.

4. Une journée type à l'ALSH

11h30 : Départ des équipes d'animateurs pour récupérer les enfants dans les écoles de la Robertsau
Puis Jeux libres (*dans la cour si le temps le permet*)

12h30 : Repas

13h15 : Temps Calme

14h15 : Jeux de société, sieste ou jeux calmes, pour les enfants qui ne dorment pas

15h00 : Rassemblement puis Présentation des activités par les animateurs (les enfants choisissent l'activité qu'ils veulent faire)

15h15 : Début des activités en sous-groupes

16h15 : Fin et rangement de l'activité/ Jeux extérieurs
Puis passage aux toilettes et lavages des mains

16h30 – 18h00 : Goûter, Jeux libres.
Arrivée échelonnée des parents, moment d'échange

Sortie à la piscine

Pour les sorties piscine, les règles concernant le trajet et les précautions à prévoir sont les mêmes que pour les sorties en demi-journée.

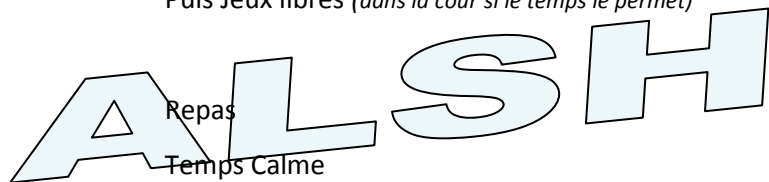
Pour chaque animateur, aller dans l'eau est recommandé, il est déconseillé de surveiller son groupe en restant sur le bord.

A la piscine, le taux d'encadrement réglementaire par animateur est :

- De 5 enfants pour les moins de 6 ans
- De 8 enfants pour les plus de 6 ans

En sortie, le taux d'encadrement réglementaire par animateur est :

- De 8 enfants pour les moins de 6 ans
- De 12 enfants pour les plus de 6 ans



8. Les Activités

Activités sur place (bricolage, cuisine, jardinage...)

En activité, le taux d'encadrement réglementaire par animateur est :

- De 8 enfants pour les moins de 6 ans
- De 12 enfants pour les plus de 6 ans
-

Ce taux est indicatif !! Un animateur peut faire une activité avec plus d'enfants et il doit préparer son activité en fonction.

Un panel d'activités diverses est proposé aux enfants en rapport avec le thème choisi. Nous organisons des activités autour du sport, des jeux extérieurs, jeux de société, du bricolage (origami, perles, marionnettes...), de la peinture, de l'environnement (autour du jardin pédagogique).

L'important est de proposer des activités en lien avec le thème de l'année : vivre ensemble

Sorties en demi-journée en petits groupes (Musée, bibliothèque...)

Lors des petites sorties en demi journée, il est nécessaire de toujours partir à deux animateurs minimum.

Trajet : Chacun devra porter un gilet jaune disponible au bureau enfance.

Pour traverser une route, un animateur se mettra de chaque côté du passage protégé pour faire passer le groupe.

Avant de partir, quelques petites précautions sont à prévoir :

- Emporter une trousse de secours (uniquement composé de compresses, pansements, désinfectant)
- S'il fait chaud, s'assurer que tous les enfants portent une casquette
- Remplir une fiche sortie type, la photocopier, en garder une et en laisser une au centre
- Les fiches sanitaires des enfants.

5. Les moyens (Humains et matériels)

Notre équipe est composée selon les périodes de 8 à 9 animateurs, d'un directeur et éventuellement de stagiaires BAFA.

Les activités formalisées ont lieu de 15H00 à 16H30.

Les enfants sont récupérés en car dans les écoles du quartier. Un accueil est proposé à 11h30 pour les enfants venant par leur propre moyen.

L'Accueil de Loisirs de l'Escale fonctionne les mercredis, les petites et grandes vacances et les autres jours de la semaine (le lundi, mardi, jeudi et vendredi après l'école) au 78, rue du Docteur François.

Des salles annexes sont utilisées au 40, rue de la Doller.

L'Accueil de Loisirs accueille jusqu'à 80 enfants.

Les équipes d'animation de l'Escale préparent un programme d'activités en concordance avec le projet pédagogique et prennent en compte les souhaits des enfants.

Dans le choix et la mise en place des activités, une place importante est accordée aux enfants et aux parents ; ils peuvent proposer, voire organiser des activités. En effet, un ou plusieurs enfants sont représentants de l'ensemble du groupe et transmettent à l'équipe d'animation leurs souhaits d'activités, leurs critiques, idées, suggestions et observations.

6. Le programme d'activité

Nous éditons un programme trimestriel en rapport avec un thème défini dans lequel figurent les sorties et activités proposées. Nous essayons de retenir des thèmes qui se déroulent sur le long terme le plus souvent sur un trimestre.

Les participants fréquentant le centre durant toute l'année scolaire, l'équipe d'animation tente d'élaborer avec les enfants, des projets à long terme, comme par exemple la création et l'entretien d'un potager, ou la rédaction d'un livre de recettes de cuisine.

Chaque animateur illustre par un dessin ou une autre forme, l'activité qu'il propose sur un tableau spécifiquement conçu à cet effet dans la salle drakkar.

Nous proposons une palette d'activités variées et à ce programme d'activités s'ajoutent des sorties ponctuelles en lien avec le thème (musées, expositions, événements extérieurs...).

Chaque période s'élabore autour d'un thème et donc d'activités liées à ce thème, le tout retranscrit dans un programme, afin que les enfants se construisent des repères et que les parents s'organisent. Exemple : piscine certains jours.

² Hazard Analysis Critical Control Point (Analyse des Dangers-Points Critique pour leur Maîtrise). C'est une méthode qui définit, évalue et maîtrise les dangers qui menacent la salubrité et la sécurité des aliments. Le but est de garantir la qualité des repas servis, d'assurer la sécurité du consommateur et d'éviter les toxi-

7. Les Repas

Les familles n'ont pas le choix du mode de restauration, un repas traiteur est livré pour chaque enfant.

Durant les temps de repas, la notion de chef de table disparaît cette année. Plusieurs enfants peuvent être amenés à avoir des responsabilités. Les enfants sont invités à se servir seuls.

Si c'est possible, une table sera réservée aux animateurs, les pirates seront alors autonomes. Pour les tables des dauphins, des volontaires pirates auront la responsabilité de la table et demanderont de l'aide si nécessaire aux animateurs.

L'animateur devra être attentif aux enfants, manger entre animateur ne décharge pas des responsabilités de l'animateur. Le temps de repas entre animateurs est un moment de partage et construction de projet, de discussion sur la journée à venir. Bref, un temps de travail informel.

Seul les deux animateurs responsables du repas auront le droit de se trouver dans la cuisine selon les normes d'hygiène HACCP². Nous devons respecter plusieurs normes dont le sens de la marche (quelque chose qui sort n'y rentre plus, etc...).

Des échantillons des repas seront prélevés chaque jour par les animateurs en cuisine qui les gardera au frais pendant une durée de sept jours, il prendra également les températures des aliments qu'il notera dans un cahier.

infections alimentaires collectives. Cela se concrétise par la « marche en avant » des plats servis, la tenue des registres des repas livrés par le traiteur ou encore les échantillons témoin.